



Doc. 11743

09 octobre 2008

Discrimination fondée sur l'orientation sexuelle

Question écrite n° 555 au Comité des Ministres

de M. Tuur ELZINGA, Pays-Bas, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Quelles mesures le Comité des Ministres compte-t-il prendre pour lutter contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, qui est encore trop répandue dans nos pays;

Quelle appréciation porte-t-il sur les propos que le ministre d'Etat de Monaco a tenus lors de la séance publique du Conseil national le 28 avril 2008, au cours du débat sur le projet de loi n° 190 relatif à la lutte contre la violence domestique;

Quelles mesures le Comité des Ministres prendra-t-il pour faire en sorte que la législation de Monaco soit mise en conformité avec la Convention européenne des droits de l'homme et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, concernant notamment la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle?

Signé:

ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE

